

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°
DNCMP/..403...../F/2026-2027 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN BATEAU DE
TRANSPORT DES PASSAGERS DE TYPE « CANOT RAPIDE »**

Date de Publication : ...03.../...09.../2026

Date d'ouverture des offres : ...05.../..10.../2026

1. Objet.

L'Autorité Maritime et Portuaire du Burundi (AMPB) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture d'un bateau de transport des passagers de type « canot rapide ».

2. Financement.

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 et 162 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes heure, heure locale à l'adresse ci-après : au Building administratif du Port de Bujumbura, Avenue de la Tanzanie N° 11, B.P : 6716 Bujumbura, 1^{er} étage, Bureau N° C164, Tél. 22 27 90 27, E-mail : amfburundi1@gmail.com.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation :

- De bordereaux de versement de deux cent mille francs burundais (200.000Fbu) non remboursables dont la moitié (100.000Fbu) est payée au compte n° CC 10044 ouvert à la BRB au nom de l'AMPF et l'autre moitié (100.000Fbu) est payée au compte n° CC 10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.



6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au Building administratif du Port de Bujumbura, Avenue de la Tanzanie N° 11, B.P : 6716 Bujumbura, 1^{er} étage, Bureau N° C164, au plus tard le 05 / 10 / 2026 à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : offre pour la fourniture d'un bateau de transport des passagers de type « canot rapide » relatif au marché N° DNCMP/...103.../F/2026-2027, à n'ouvrir qu'en séance publique du 05 / 10 / 2026 à 10 heures 30 minutes.

Les offres seront ouvertes le 05 / 10 / 2026 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai 90 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de « trente millions (30 000 000) francs burundais.

11. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

12. Délai d'exécution contractuel

Le délai d'exécution du marché est de 180 jours

13. Monnaie de la soumission

Le prix des offres est indiqué entièrement en franc burundais TVAC.

FAIT A BUJUMBURA, LE 31 / 08 / 2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE
MARITIME ET PORTUAIRE DU BURUNDI


Hon. NININAHATWE Godélieve. -